

ATELIERS DE FORMATION CONTINUE

# NÉGOCIATION

## GESTION DES TENSIONS DANS LA CONCILIATION JUDICIAIRE

Séminaires hebdomadaires (4 demi-journées)

3 septembre 2019

10 septembre 2019

17 septembre 2019

24 septembre 2019

(9 h - 13 h)

ATELIERS ANIMÉS PAR  
**NICOLAS IYNEDJIAN ET CHRISTOPHE IMHOOS**

LAUSANNE, TRIBUNAL CANTONAL  
PALAIS DE L'HERMITAGE

**Renseignements et inscription en ligne**

[www.unil.ch/cedidac](http://www.unil.ch/cedidac)

Tél. 021 692 28 50

# PROGRAMME

## **1<sup>re</sup> demi-journée - 3 septembre 2019**

- Introduction des trois tensions
- 1ère tension : tension entre création et distribution de valeur (intérêts c/ position, exemple)
- Le rôle du tiers dans la gestion de ces tensions (comment concilier les positions de fait et droit avec les intérêts et besoins)
- Exercice pratique : confiance/non confiance

## **2<sup>e</sup> demi-journée - 10 septembre 2019**

- 1ère tension : suite (les concepts de «ZOPA», «BATNA», exploiter les différences)
- L'aide du tiers dans la recherche et l'élaboration de l'accord (compromis ou accord gagnant-gagnant ?)
- Exercice pratique : mise en situation sur ces thèmes

## **3<sup>e</sup> demi-journée - 17 septembre 2019**

- 2e tension : empathie c/ affirmation («empathy loop», cadrage ou «framing», distorsions de la raison)
- Les outils de communication à disposition du tiers
- Exercice pratique : sur l'usage des techniques de communication

## **4<sup>e</sup> demi-journée - 24 septembre 2019**

- 3e tension : mandant v/ mandataires
- Phénomènes culturels
- Ethique
- La gestions de la relation avocat-client
- Exercice pratique sur le rôle et place l'avocat en conciliation
- Clôture des ateliers